

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN MIND » en abrégé « AFM »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody palmeraie,
Lot 7025, Ilot 160

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN MIND » en abrégé «
AFM »

Objet : IMPRIMERIE ; PRODUCTION MEDIA ;
FORMATION ; ATELIER PUB ; DECORATION INTERIEUR ; Et
pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la
location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. la
prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody palmeraie,
Lot 7025, Ilot 160

Dirigeant(s) M KOMOIN KAKOU GUY STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04064 du 11/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28766/GTCA/RC/2023 du 11/04/2023

